



PLAN DE
QUARTIER

Faubourg Saint-Laurent

2023 > 2028





Table des matières

3 Introduction

4 Définitions

5 Transversal :
information et mobilisation

7 Changement 1
Cohabitation sociale inclusive dans des espaces publics sécuritaires

9 Changement 2
Logement accessible

11 Changement 3
Accès aux produits et services de proximité

12 Changement 4
Création d'un carrefour communautaire multigénérationnel

13 Changement 5
Stratégie centre-ville ami des familles

14 Changement 6
Mobilité active, sécurité et aménagements quatre saisons

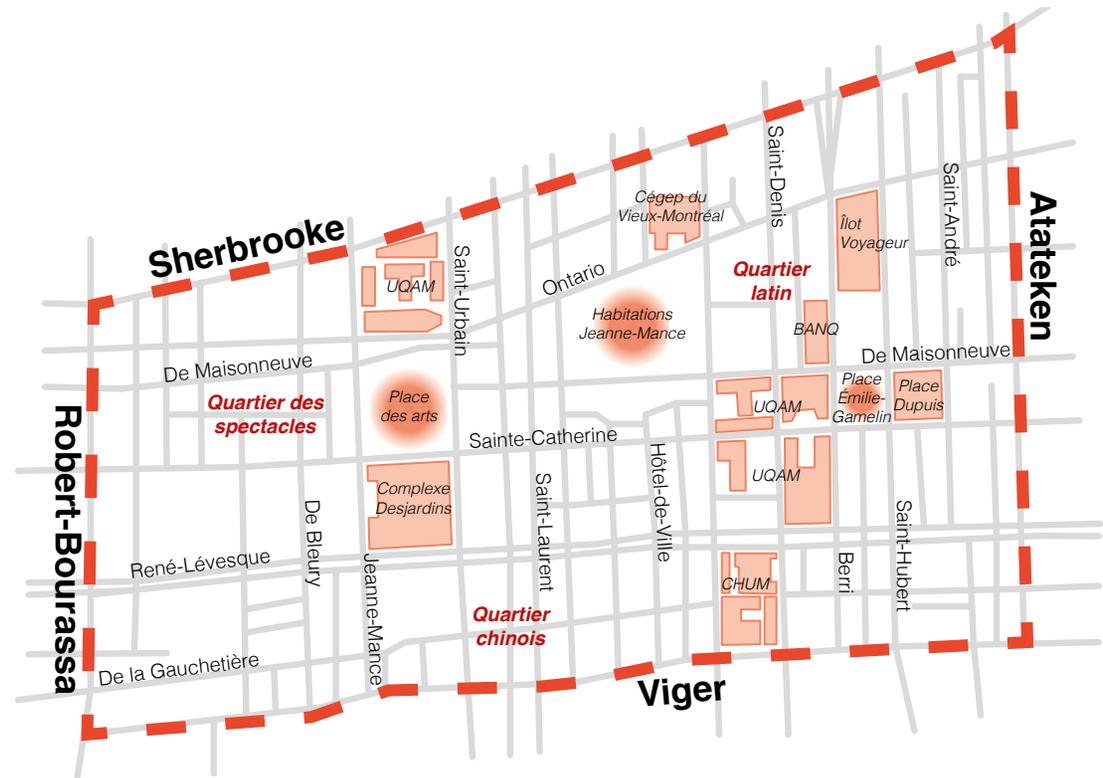
15 Mécanisme de suivi du plan de quartier

Introduction

Le plan de quartier 2023-28 de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent présenté ici prend la forme d'un plan stratégique développé collectivement, proposant des lignes directrices plutôt que des actions concrètes. Axé sur l'autonomie des comités porteurs, la mise en œuvre du plan sera le fruit des réflexions et des positionnements stratégiques de ces comités. Il évoluera régulièrement en fonction du contexte opérationnel.

Fidèles au *modus operandi* de la TCFSL, les comités, qui regroupent de multiples partenaires très actifs dans leur secteur, auront une grande flexibilité et autonomie dans le développement et la réalisation du plan. *

* Voir la note 10 pour les définitions de RMR, région métropolitaine de recensement, et AR, agglomération de recensement, dans le lexique qu'utilise Statistique Canada lors du recensement.



Vision

Le faubourg Saint-Laurent au cœur d'un centre-ville habité : un milieu de vie dynamique et inclusif qui favorise le mieux-être et veille à répondre aux besoins des populations diversifiées sur le territoire.



Définitions

Collaborateurs.trices :

Personne travaillant avec d'autres dans le cadre d'un projet ou d'une initiative commune. Il s'agit d'un individu qui contribue activement à la réalisation des objectifs collectifs en partageant ses compétences, ses connaissances et en travaillant en équipe avec ses collègues.

Un collaborateur.trice est caractérisé par sa capacité à coopérer, à communiquer et à échanger des idées avec les autres membres de l'équipe. Il apporte sa contribution en partageant ses idées, en accomplissant des tâches assignées, en fournissant un soutien ou en collaborant à des décisions collectives.

Stratégie d'action :

Plan ou approche élaborée pour atteindre un objectif spécifique. C'est un ensemble de décisions et d'actions coordonnées qui sont mises en œuvre de manière proactive afin d'obtenir des résultats souhaités. La stratégie d'action implique souvent l'identification des étapes nécessaires, des ressources requises et des mesures à prendre pour résoudre un problème ou réaliser un projet. En résumé, c'est une façon de penser et de planifier en avance pour maximiser les chances de succès dans l'accomplissement d'une tâche ou la réalisation d'un objectif.

Étape :

Une action spécifique ou une phase d'un processus plus large. Elle représente un élément-clé dans la réalisation d'un objectif ou d'une tâche. Les étapes sont souvent organisées de manière séquentielle, ce qui signifie qu'elles doivent être suivies dans un ordre spécifique pour progresser vers la réalisation de l'objectif final.

Chaque étape est généralement définie par des actions concrètes à entreprendre, des décisions à prendre ou des ressources à utiliser. Elles permettent de décomposer une tâche complexe en sous-tâches plus gérables et facilitent la planification et l'exécution du processus dans son ensemble.

Les étapes peuvent varier en termes de durée, de complexité et de ressources requises. Elles peuvent également être répétées plusieurs fois, en fonction de la nature de la tâche ou du projet.

Transversal : information et mobilisation

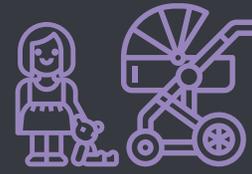


Afin de mieux promouvoir sa mission, de mobiliser des ressources, de renforcer les liens de collaboration et de bâtir des partenariats pour optimiser son impact, la Table se donne comme objectif de déployer une stratégie de communication mobilisatrice.

STRATÉGIES D'ACTION	COLLABORATEURS-TRICES	ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
<p>1 Développement et mise en œuvre d'un plan de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TCFSL • Firme en communication • Partenaires et membres de la Table (organisations, institutions, résident.es) 	<p>Faire un diagnostic des besoins de communication en lien avec la mobilisation <i>(Réaliser un sondage sur les besoins communicationnels des organismes communautaires 2023-24)</i></p> <p>Définir des cibles réalistes et notre portée d'ici 5 ans</p> <p>Effectuer un diagnostic des canaux de communications existants avec nos différent.es collaborateur.trices et/ ou développement de nouveaux canaux si nécessaire</p> <p>Développer et mettre en place une stratégie de mobilisation des différentes parties prenantes pertinentes à la réalisation du plan de quartier</p> <p>Développer et mettre en œuvre un processus de suivi qui s'assure de la transversalité des communications au sein des comités</p> <p>Cibler les moyens de communication appropriés selon les types de partenaires et les catégories d'informations</p> <p>Clarifier et promouvoir les lieux d'implication possibles aux membres de la Table (et maximiser leur participation au besoin)</p>	<p>Début de la création du plan de communication : automne 2023</p> <p>Déploiement du plan de communications : juin 2024-2028</p>



LES CHANGEMENTS



CHANGEMENT 1

Cohabitation sociale inclusive dans des espaces publics sécuritaires



Les personnes qui fréquentent et habitent le faubourg Saint-Laurent, incluant les personnes en situation de marginalité (PSM), sont informées des occasions de rencontre, et leurs expertises et réalités sont connues et reconnues. Ainsi, elles participent activement à la cohésion sociale en créant des espaces publics inclusifs et sécuritaires.

STRATÉGIES D'ACTION	COLLABORATEURS-TRICES	ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
<p>1 Mettre en place et activer un plan d'action pour le Comité Cohabitation, comprenant le Projet d'impact collectif (PIC) en lien avec la cohabitation sociale</p>	<p>Comité Cohabitation (voir la liste des membres plus bas)</p>	<p>Développer un plan d'action pour le comité Cohabitation autour des thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concertation et pouvoir d'agir : développer une vision commune des enjeux et des solutions et augmenter la capacité des communautés à mettre en place ces solutions. • Déstigmatisation des PSM et sentiment de sécurité : outiller les personnes qui résident et fréquentent le quartier en matière de cohabitation et créer des occasions de rencontre. • Réponse aux besoins de base des PSM : obtenir un meilleur financement des services, augmenter l'accessibilité à ceux-ci et en créer des nouveaux si besoin. <p>Mettre en place les sous-comités pertinents pour chacune des actions répertoriées au plan de cohabitation</p> <p>Mettre en œuvre et faire tous les suivis nécessaires (dont l'évaluation) pour le projet PIC</p>	<p>Adoption du plan d'action du comité: septembre 2023</p> <p>Mise en œuvre des différentes actions : 2024-2027</p> <p>Dépôt du projet PIC2 en octobre 2023</p> <p>Déploiement : 2024-2025</p> <p>Intensification : 2026-2027</p>
<p>2 Mettre sur pied des comités de riverains et des comités d'action ponctuels pour les secteurs sensibles du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TCFSL • Collaborateur.trices ponctuel.les • Résident.es riverain.es 	<p>Rassembler les partenaires et les résident.es autour des espaces publics où la cohabitation est sensible</p> <p>Développer des comités d'action pour ces secteurs (limités dans le temps et l'espace) pour résoudre des enjeux de cohabitation</p>	<p>En continu et au besoin</p>

Membres du comité Cohabitation :

- Spectre de rue
- Cactus Montréal
- Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS)
- Société de développement social (SDS)
- Poste de quartier 21
- Action-Réinsertion Le Sac à dos
- Arrondissement de Ville-Marie
- Coopérative Les Valoristes
- Société de développement commercial (SDC) du Quartier latin
- Société de développement commercial (SDC) du Village
- CIUSSS-CSMTL
- Sentier Urbain
- Old Brewery Mission
- Table ronde du Quartier chinois
- Espace LGBTQ+
- Bureau de Manon Massé
- Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ)
- UQAM : Service de la prévention et de la sécurité.
- Plusieurs citoyen.e.s

Autres partenaires participant à la démarche PIC :

- Accueil Bonneau
- Auberge Le Tournant
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
- Carrefour de ressources en interculturel Centre-Sud (CRIC)
- Information alimentaire populaire
- Corporation des Habitations Jeanne-Mance (CHJM)
- UQAM : Service aux collectivités au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à la diffusion; École de travail social; Syndicat des employé.e.s de l'UQAM.
- Centre d'amitié autochtone

CHANGEMENT 2

Logement accessible



Le faubourg Saint-Laurent voit se construire des projets de logements sociaux accessibles financièrement et universellement et qui sont adaptés à tous les types de ménages, au cœur d'un environnement vert.

STRATÉGIES D'ACTION	COLLABORATEURS-TRICES	ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
<p>1 Développer des projets immobiliers aux usages mixtes dont la composante résidentielle est exclusivement sociale ou communautaire</p>	<p>Maison du savoir et de la littérature (MSL)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maison des gens de lettres • TCFSL • Atelier Big City • Inter-Loge Centre-Sud • PRAIDA <p>Le Quadrilatère de la Miséricorde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité logement Ville-Marie • Maison du Père • UTILE • Musée de la Miséricorde • TCFSL • Coopérative Testan • Groupe CDH • Atelier habitation Montréal 	<p>Développer le projet MSL sur l'ancienne gare routière Établir un partenariat avec un bailleur de fonds social pour la réalisation du projet</p> <p>Dépôt d'un projet ficelé auprès de la Ville, propriétaire du terrain, incluant des espaces commerciaux pour les métiers du livre, des logements sociaux et communautaires, et des ressources pour les demandeurs.euses d'asile</p> <p>Développer le projet de l'hôpital de la Miséricorde Confirmer les ailes de la Miséricorde qui seront développées par le communautaire</p> <p>Signature d'une entente de développement entre le promoteur privé acquéreur du site et la Ville de Montréal pour garantir un développement sociocommunautaire</p> <p>Développer un espace commémoratif sur l'histoire du lieu</p>	<p>Début de construction en 2028</p> <p>Confirmation des ailes développées par le communautaire : 2025</p> <p>Début de construction de la part communautaire du site : 2026</p>



CHANGEMENT 2 | Logement accessible | SUITE

STRATÉGIES D'ACTION	COLLABORATEURS-TRICES	ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
<p>2 Mettre à jour et diffuser les études sur les besoins en logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comité logement Ville-Marie • Rayside-Labossière • Avec le soutien des 3 tables de quartier de l'Arrondissement 	<p>Mettre à jour les données sur le logement dans l'Arrondissement Ville-Marie via les différents documents d'Habiter Ville-Marie (<i>Portrait du logement, Plan d'action, Besoin des familles de l'Arrondissement, etc.</i>)</p> <p>Assurer la diffusion et l'appropriation des données par les partenaires et les membres de la Table</p>	<p>2023-24</p> <p>Lors du portrait de logement dans Ville-Marie</p>
<p>3 Développer des projets de logements sociaux et communautaires sur des sites avec un fort potentiel de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TCFSL • Habiter Ville-Marie • Table ronde du quartier chinois • GRT: AHM et CDH 	<p>Inciter la Ville à utiliser son Droit de préemption pour l'achat de terrains voués à la construction de logements sociaux et communautaires</p> <p>Définir les porteurs de ces projets de logements sociaux et communautaires flottants</p> <p>Soutenir de nouveaux projets de logement social flottants, sans terrain prédéfini, sur le territoire du faubourg</p>	<p>D'ici 2028</p> <p>À partir de l'automne 2023</p>

CHANGEMENT 3

Accès aux produits et services de proximité



Une offre variée de locaux et de terrains abordables est disponible pour les activités communautaires et commerciales, assurant ainsi l'accès aux produits et services de proximité.

STRATÉGIES D'ACTION	COLLABORATEURS-TRICES	ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
<p>1 Mettre en place un projet favorisant la sécurité alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TCFSL (d'ici la création du comité) • Comité de réflexion sur l'offre alimentaire (à créer) • CHJM • CERF • Table Cigal 	<p>Mettre en place un comité pour développer un projet autour de l'offre alimentaire (coop)</p> <p>Répertorier les démarches existantes des concertations œuvrant sur la sécurité alimentaire</p> <p>Évaluer la mise en place d'un projet d'épicerie solidaire et en définir le porteur</p>	<p>Mise en place d'un comité de réflexion en sécurité alimentaire : 2024</p> <p>Inauguration du projet autour de l'offre alimentaire : 2027</p>
<p>2 Faciliter l'occupation temporaire des locaux et des terrains vacants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TCFSL (d'ici la création du comité) • Comité de réflexion sur les espaces vacants du territoire (à créer) • PQdS • SDC du Quartier Latin • SDC du Village • Entremise 	<p>Mettre en place un comité pour faciliter l'activation des espaces et des terrains vacants</p> <p>Développer des mécanismes concrets d'activation des espaces vacants (si possible, déployer le projet en sécurité alimentaire dans un local vacant)</p> <p>Effectuer un suivi périodique des espaces vacants et les rendre accessibles</p>	<p>Mise en place d'un comité de réflexion pour l'activation des espaces vacants : 2024</p> <p>Activation des espaces vacants : 2025-28</p>

CHANGEMENT 4

Création d'un carrefour communautaire multigénérationnel

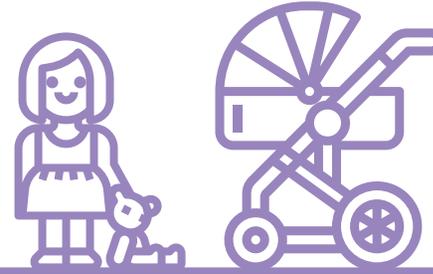


Le Carrefour communautaire est une priorité pour le quartier et a pour objectif d'offrir des services communautaires de proximité à la population, un espace de rencontre pour tous les groupes d'âge et des locaux adaptés aux organismes engagés dans la démarche.

STRATÉGIES D'ACTION	COLLABORATEURS-TRICES	ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
<p>1 Développer un projet de Carrefour communautaire multigénérationnel hébergeant des organismes communautaires dans le secteur des Habitations Jeanne-Mance</p>	<p>OBNL de développement du Carrefour communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • CERF • Action centre-ville • FEEJAD • CPE Fleur de macadam • Go Jeunesse • Soutien : TCFSL, Arrondissement Ville-Marie, CIUSSS et Groupe CDH 	<p>Communiquer et diffuser le projet auprès des résident.es, commerçant.es et organismes</p> <p>Mise en action d'une stratégie politique avec les différents paliers de gouvernement</p> <p>S'assurer de l'accessibilité universelle du bâtiment et de son inclusivité sociale</p> <p>Obtenir des financements pour sa construction</p>	<p>Embauche d'un chargé de projet pour le développement du Carrefour : 2023-24</p> <p>Montage financier complété : 2024-25</p> <p>Début de la construction du Carrefour communautaire : 2027</p>

CHANGEMENT 5

Stratégie centre-ville ami des familles



Le faubourg Saint-Laurent déploie une stratégie «Centre-ville Ami des familles» visant à développer un milieu de vie vert et sécuritaire, offrant des infrastructures nécessaires au développement des enfants.

STRATÉGIES D'ACTION	COLLABORATEURS-TRICES	ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
1 Développer la stratégie Centre-ville ami des familles	<ul style="list-style-type: none"> • Comité-École • TCFSL • Tables sectorielles jeunesse 	<p>Évaluer l'opportunité d'ajouter la tâche de la Stratégie centre-ville ami des familles au Comité-École</p> <p>Développement des balises de la stratégie, pouvant inclure des mesures en mobilité, en sécurité des déplacements, en cohabitation sociale et en développement de nouveaux services communautaires</p>	2024-25
2 Développer un projet d'école publique primaire dans le quartier	<ul style="list-style-type: none"> • TCFSL • Comité-École (parents, CHJM, Service aux collectivités de l'UQAM) • Faculté de l'éducation de l'UQAM 	<p>Mobiliser les partenaires et les organismes famille et jeunesse autour du projet</p> <p>Poursuivre les suivis auprès de la Ville et établir des liens avec le Ministère et le CSSDM</p> <p>Poursuivre la veille sur les modèles d'écoles innovantes en milieux densément peuplés</p>	<p>Redynamisation du Comité-École : 2024</p> <p>En continu</p>
3 Favoriser le maillage des services vers les nouveaux arrivants	<ul style="list-style-type: none"> • CHJM • Organismes communautaires des HJM • CIUSSS 	<p>Mettre sur pied un comité d'accueil aux HJM pour bien faire connaître les services communautaires, de santé et des services sociaux auprès des nouveaux.elles résident.es</p>	<p>Procédure d'accueil des nouveaux.elles résident.es de 2023 à 2026 (période d'emménagement graduel)</p>

CHANGEMENT 6

Mobilité active, sécurité et aménagements quatre saisons



La sécurité des déplacements actifs est assurée par des aménagements adaptés et des mécanismes rigoureux d'entretien des voies publiques quatre saisons.

STRATÉGIES D'ACTION	COLLABORATEURS-TRICES	ÉTAPES	ÉCHÉANCIER
<p>1 Mettre en place un comité mobilité : aménagement, verdissement et entretien 4 saisons</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participant.es potentiel.les du comité mobilité : • Centre Radisson • ACV • Comité-École • CHJM • Comité aînés • Arrondissement Ville-Marie 	<p>Créer un Comité mobilité</p> <p>Effectuer un diagnostic des enjeux de la mobilité active quatre saisons</p> <p>Identifier des mécanismes propices à l'amélioration de la sécurité des déplacements quatre saisons</p> <p>Proposer des recommandations aux instances décisionnelles de l'aménagement du territoire</p> <p>Explorer des collaborations possibles avec : l'association pour la mobilité active de Ville-Marie (AMA-VM), Vélo Québec, Piétons Québec, et le département d'études urbaines de l'UQAM</p>	<p>Comité mobilité : 2024-25</p> <p>À déterminer selon les priorités des porteurs du comité</p>

Mécanisme du suivi du plan de quartier

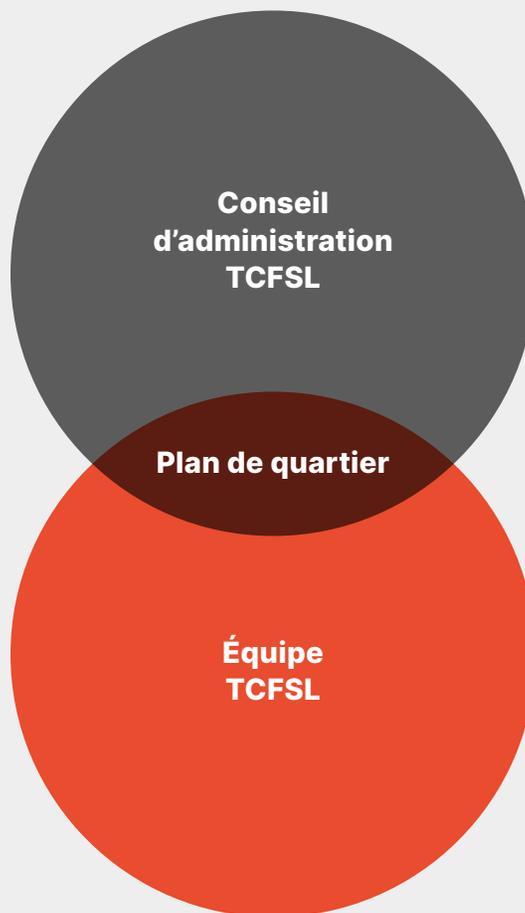
2023-28



Documents du suivi :
Rapport d'activités (AGA juin)
Document de suivi (novembre)



Rencontre annuelle avec
les attachés politiques



Le plan de quartier a été élaboré suite aux recommandations du grand public (organisations, institutions, résident.es) lors de deux grandes réunions de quartier et par le biais d'un sondage. Les comités porteurs et l'équipe de la TCFSL sont chargés de mettre en œuvre les changements souhaités par la communauté.



 1700 rue Atateken,
Montréal, Québec H2L 3L5

 514 288-0404

 info@faubourgstlaurent.ca

faubourgstlaurent.ca

